

Titre :

Formation des clubs au projet associatifs et subventions

Auteur :

Ligue Régionale de Tir de Bretagne
Maud Seus-Caradec Assistante Technique Régionale atr@tir.bretagne.org

Date de publication :**Public cible :**

L'action s'adresse à l'ensemble des clubs de Bretagne, sur la base du volontariat et quelques soit les disciplines possibles dans leurs infrastructures.
Les Comités Départementaux peuvent également y participer.

Chaque association peut inscrire 2 personnes maximum impliquées dans la vie du club.
Aucun pré-requis n'est demandé (ni diplôme, ni statut d'élu...)

Objectif et contexte :

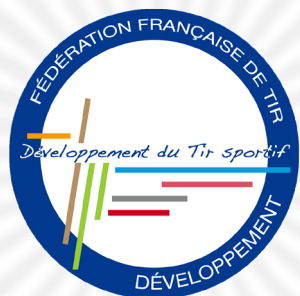
Le bilan de départ est un constat du peu de demandes de subvention PSF des clubs bretons. Bien que des clubs mènent des actions éligibles, très peu de demandes sont déposées.

Les difficultés de structuration et de projet à moyen terme sont également des éléments connus de la Ligue. Le projet associatif et les demandes de subvention sont perçus comme des sujets complexes et lourds par les bénévoles n'ayant pas de formation adaptée.

Le but est de permettre aux clubs de former des bénévoles sur ces thèmes qui ne relèvent pas de la formation continue des encadrants. La structuration et le soutien financier étant des éléments indispensables pour le développement du tir.

OBJECTIF ET CONTEXTE

FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »
DÉVELOPPEMENT DU TIR SPORTIF



Descriptif de l'action :

Après une phase importante de préparation et d'échanges avec la FFTir, un powerpoint et une trame de projet associatif ont été finalisés par l'ATR.

Les clubs ont reçus une invitation par mail pour s'inscrire via un formulaire en ligne pour participer à l'un des 4 sessions. Chaque session dure 1 journée et se base dans un département pour plus de proximité. La formation est entièrement prise en charge par la Ligue (frais de formation, repas des participants...).

Entre 10 et 15 jours avant la session, une invitation est envoyée par mail aux clubs inscrits avec les informations complémentaires.

La journée est animée par l'ATR.

La matinée se compose d'une présentation de:

- Mon compte asso
 - o Création, connexion, fonctionnement
- Le projet associatif
 - o Pourquoi ?
 - o Comment ?
 - o Les règles à respecter
- La demande de subvention : exemple du PSF
 - o Exemples de demandes
 - o Exemples d'erreurs

L'après-midi est consacré à des ateliers pratiques sur la rédaction d'éléments de leur projet et à des partages mutuels.

Ce temps d'atelier permet à chacun de s'essayer à la rédaction et de profiter de conseils adaptés. C'est également le temps d'échange personnalisés par rapport aux envies et besoins de chaque club.

Enfin chaque participant repart avec les documents présentés sur clé USB.

Ces documents ne sont pas disponibles aux associations n'ayant pas participé à la formation.

La Ligue prend en charge la totalité des frais y compris les repas pour tous les participants

Bilan :

Le retour des participants en fin de journée a été très largement positif, avec un souhait de renouveler ce type d'action sur ce thème ou d'autres, dans les saisons à venir.

Un questionnaire en ligne a également permis de faire un second retour d'impression, et de donner la parole aux clubs n'ayant pas participés. Tous ont pu voter pour les thèmes qu'ils souhaitaient voir abordé.

Les éléments les plus appréciés ont été la mise à leur disposition de professionnel, la personnalisation des conseils pour chaque structures, l'obtention et utilisation d'outil très facilitants (exemples de rédactions, tableaux et graphiques prêt à remplir ...)

Cette action sera renouvelée dès la saison prochaine avec de nouveaux thèmes.

Aller plus loin :

Contactez Maud Seus-Caradec, assistante technique régionale

atr@tir-bretagne.org

07 50 87 61 20



BILAN

FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »
DÉVELOPPEMENT DU TIR SPORTIF